

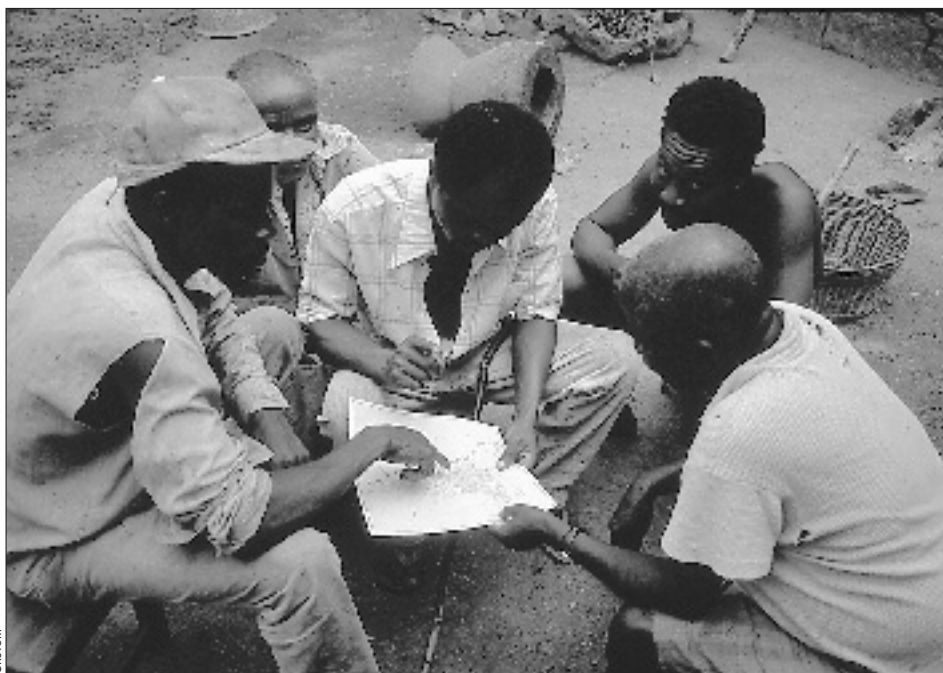
LES RESPONSABLES PAYSANS POUR DES FORMATIONS PLUS ADAPTÉES AUX MUTATIONS DU MONDE RURAL

La transition de libéralisation actuellement expérimentée dans la plupart des agricultures d'Afrique sub-saharienne occasionne des modifications en profondeur des structures paysannes. Le désengagement de l'État et les privatisations ont entraîné un transfert, souvent non négocié, de nouvelles prérogatives aux OP qui, conscientes des responsabilités à prendre, cherchent à acquérir de nouvelles compétences afin de mieux appréhender les enjeux auxquels elles sont désormais confrontées. D'où la nécessité de formations spécifiques en direction des responsables paysans.

Sur la finalité, les méthodes et l'impact de cette formation, les points de vue, exprimés dans le cadre de l'Inter-Réseaux, varient en fonction des catégories d'acteurs et de leurs pratiques d'analystes, de formateurs ou de responsables paysans.

▼ Se former pour maîtriser les changements

De nombreux responsables critiquent les formations qui leur sont dispensées au motif qu'elles ne répondent pas à leurs attentes, même si paradoxalement ils ne les refusent pas. Alors que les paysans attendent de la formation qu'elle les aide à trouver des solutions concrètes aux problèmes de terrain, ils perçoivent les offres proposées par les instituts de formation comme des modules préconçus auxquels on leur demande de s'adapter. Or, «le besoin de formation se fait sentir quand apparaissent les problèmes», dit un paysan sahélien. Si les bénéficiaires se sont longtemps contentés de formations privilégiant le transfert de connaissances, leurs besoins ont



évolué et sont aujourd'hui surtout d'ordre stratégique, même si l'acquisition de simples connaissances techniques reste nécessaire, notamment pour la maîtrise du métier d'agriculteur. Une préoccupation entendue par certains opérateurs qui commencent à accepter le principe d'une remise en cause des pratiques classiques.

Des initiatives sont effectivement prises dans le sens d'une adaptation de l'offre de formation à la demande réelle des OP et de leurs responsables. Elles concernent aussi bien le processus d'élaboration des programmes que le déroulement de la formation, avec notamment l'utilisation de méthodes plus participatives et responsabilisantes. Ainsi, on note une certaine évolution des structures de formation. De même, la conception des modules de formation se veut plus adaptée au contexte du terrain. On défend de plus en plus le

principe de la mise en place de *centres de services* plus aptes à répondre aux attentes spécifiques des responsables paysans. Des expériences de formation de *formateurs paysans endogènes* sont financées par certains programmes d'appui aux OP, on parle de plus en plus de *formation dans l'action*, etc. La question de la prise en compte des savoirs et savoir-faire paysans demeure toutefois un enjeu et certaines associations paysannes n'hésitent plus à intervenir dans le jeu de la formation.

▼ Des commissions formation au sein des OP

Il existe en effet quelques commissions au niveau d'OP fédératives comme la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS), la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN) au Burkina Faso et l'Association des organisations professionnelles paysannes du Mali (AOPP; voir article p. 25

sur la rencontre de Ségou). Ces commissions tendent à participer au maximum à la construction de programmes qui soient des « réponses formation » par rapport aux difficultés des OP et de leurs responsables. Bien qu'ils soient renforcés par des apports pédagogiques plus classiques, ces programmes veulent s'appuyer sur une véritable *pédagogie paysanne* qui intègre des modes d'apprentissage paysan tels que les échanges, *la formation dans l'action*, etc.

▼ S'impliquer dans la conception des programmes

Par ailleurs, des formations spécifiques répondant à des besoins précis sont négociées par des fédérations comme le *Syndicat de producteurs de coton et de vivriers* (SYCOV) du Mali, sur des thèmes tels que « *connaître le marché international du coton* » qui permet de mieux comprendre la problématique des filières agricoles et leurs nouveaux enjeux.

Des OP investissent également les lieux décisionnels avec une représentation paysanne dans les conseils d'administration de centres de formation comme le *Centre interprofessionnel pour la formation des métiers de l'agriculture* (CIFA) à Saint-Louis du Sé-

négal ou le *Centre d'échanges et de formation pratique* de Bakel (Sénégal).

Pourtant de nombreux avis estiment que la maîtrise efficace de la formation par les OP devrait passer par l'acquisition d'une plus grande capacité à négocier les conditions d'une formation (finalité, méthodes et déroulement, participation financière même partielle, analyse de l'impact), et à s'impliquer dans la conception des programmes. Cela devrait induire une prise en compte commune de deux systèmes de formation, au sein et en dehors des OP.

Bien qu'ils soient de nature différente les deux systèmes de formation, système interne des OP et externe des institutions, ne sont pas contradictoires mais complémentaires. Les défenseurs de cette approche parlent d'un certain métissage des connaissances qui prendrait en compte les apports pédagogiques classiques ayant fait leur preuve et valoriserait le système d'apprentissage paysan, partiellement illustré par ces paroles paysannes à propos du choix du lieu de formation : « *ce n'est pas partout que nous sommes à l'aise, selon que tu parles de la façon de cultiver ou de l'organisation de la société, et selon le moment de la*

journée, ce ne sera pas le même, et seul un paysan qui a de l'expérience peut connaître le bon lieu ».

Le premier défi est d'arriver à situer la formation dans le contexte plus large de l'accompagnement des OP en passant de la *formation appui* à la *formation accompagnement*. Pour les organismes de formation cela peut se traduire par une participation au renforcement des commissions paysannes et de leur système de formation. Pour ce faire, encore faut-il reconnaître le système d'apprentissage paysan et mieux valoriser les pratiques paysannes, afin de mieux ancrer la formation aux réalités que vivent les OP.

▼ Comprendre les enjeux internationaux

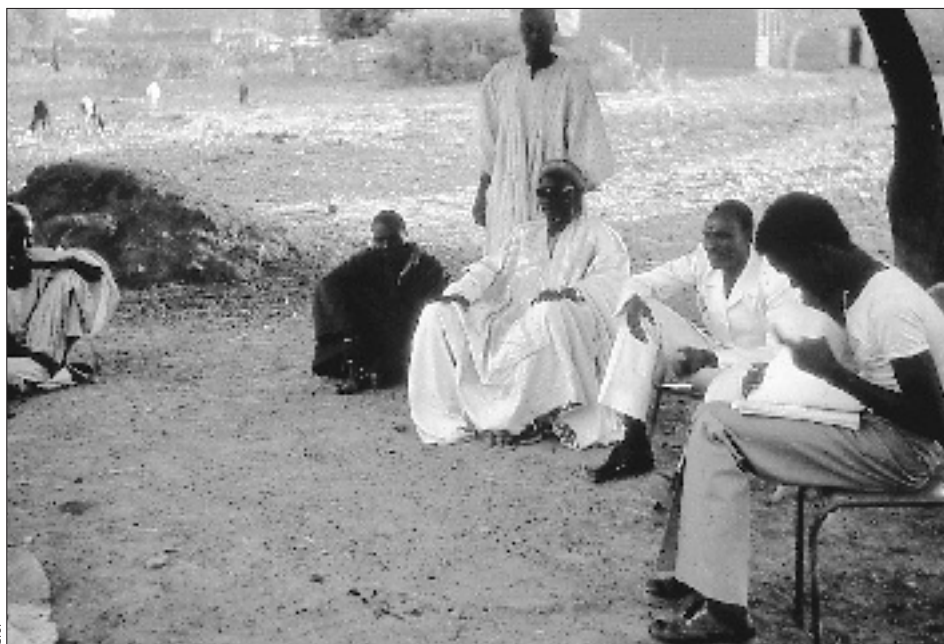
Le second défi est d'arriver à tendre vers la construction d'une formation des responsables paysans allant dans le sens d'une acquisition ou d'un renforcement de compétences plus spécifiques comme la capacité à comprendre les enjeux au niveau national et international, la capacité à négocier, à accéder aux informations stratégiques, etc. La négociation de cette formation devient une donnée à intégrer, ainsi que l'implication des OP dans l'établissement des règles du jeu.

D'une manière plus générale, le véritable enjeu c'est la capacité des OP à maîtriser leur avenir et celui du monde rural dans un contexte de transformations majeures. Et même si la formation des responsables paysans apparaît comme une nécessité qui n'est remise en cause par personne, ce qu'on apprend, la manière d'apprendre et la finalité restent encore à préciser et à négocier.

Le débat reste ouvert et peut se prolonger à travers vos réactions au Dossier n° 5 de l'Inter-Réseaux : « *La formation des responsables paysans* ». N'hésitez pas à nous écrire ■

Daouda Diagne

*Animateur du groupe de travail
« Appui aux organisations paysannes
et rurales »*



CIFA